

Le 29/03/2025

## CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 2025 Toutes CATEGORIES MIXTES PAR EQUIPES

Règlement de la compétition

Règlement amendé pour bénéficier des apports de RMS9

Ce règlement est complété par les règlements généraux spécifiques des épreuves par équipes et individuelles, les règlements particuliers de chaque épreuve fédérale.

Les conditions des règlements généraux spécifiques et des règlements particuliers prévalent sur celles du règlement général.

### DATES ET LIEUX

|                                                    |                       |
|----------------------------------------------------|-----------------------|
| 1 <sup>er</sup> tour : Dimanche 6 avril 2025       | à LA_PREE_LA_ROCHELLE |
| 2 <sup>ème</sup> tour : Dimanche 31 août 2025      | à SAINTES             |
| 3 <sup>ème</sup> tour : Dimanche 28 Septembre 2025 | à ROCHEFORT_OCEAN     |

### FORMULE DE JEU et séries :

Simple Stroke\_play Score maximum **NET DOUBLE BOGEY**

Équipes mixtes de **5** joueurs (1) messieurs et/ou dames.

Repères : **Rouges** pour les Dames, **Jaunes** pour les messieurs.

Une seule série chez les Dames, une seule série chez les Messieurs

### VAINQUEUR ET DEPARTAGE :

Comptent pour le classement, les **4** meilleurs scores bruts de chaque équipe pour chacun des tours.

En cas d'égalité à l'issue du championnat, les équipes sont départagées par l'addition du 5<sup>ème</sup> score du premier, du 2<sup>ème</sup> et du 3<sup>ème</sup> tour. Si l'égalité persiste, addition des 1<sup>ers</sup> scores, puis des 2<sup>èmes</sup>, etc.

### CONDITIONS D'ADMISSION DES EQUIPES :

Épreuve ouverte à l'ensemble des clubs de Charente Maritime, affiliés à la FFGolf.

**Plusieurs équipes (3 maxi ou 4 avec dérogation) par club peuvent être engagées à chaque tour (2).**

La composition des équipes peut varier entre les tours sous réserve que les conditions d'index soient respectées (voir chapitre Composition des Equipes).

Les clubs d'entreprises (corpo) peuvent constituer ensemble une ou plusieurs équipes (corpo1, corpo2, ...)

**ATTENTION : le jour de la compétition, tous les participants devront respecter les règles de sécurité sanitaire édictées par les pouvoirs publics et/ou en vigueur sur le golf hôte.**

(1) Membre abonné d'un Club du département 17 et de son association sportive, titulaire de la licence FFG 2025 et ayant fourni son certificat médical et/ou son questionnaire de santé confirmant son aptitude à la pratique du Golf en compétition. Chez les Jeunes seuls les Cadets Filles ou Garçons et les Minimes Filles ou Garçons déjà classés peuvent participer.

(2) Selon le nombre total d'équipes inscrites, par dérogation et sur demande expresse de leur club, une 4<sup>ème</sup> équipe pourra parfois être acceptée.

Association loi 1901, déclarée à la Préfecture de La Rochelle, sous le n° W172002083

Siège social : 2, rue des Bouvreuils, 17200 Royan

Tel : 05.46.38.40.90 – Fax : 05 46 02 27 01 – Courriel : cdgolf17@aol.com

## COMPOSITION des équipes :

Les équipes doivent être composées de **5 joueuses et ou joueurs dont le total des index arrondis est supérieur ou égal à 72 (voir ci-après).**

Une équipe de 4 joueurs pourra être acceptée si le total des index des 4 joueurs est strictement supérieur à 58 (voir ci-après).

*L'index pris en compte est celui du mercredi précédant l'épreuve.*

Index minimum autorisé : **8.5**

**uniquement pour le calcul du total des index de chaque équipe, tous les index > 24,4 seront considérés = à 24.**

*La mise à jour des Index sera toujours réalisée en fonction de l'index réel du joueur.*

*Sur la carte de score du joueur, le nombre de coups reçus correspondra exactement à son index réel.*

## **MOYENS de transport :**

Conformément aux règles locales permanentes des épreuves fédérales amateurs, les joueurs et cadets éventuels doivent marcher à tout moment pendant le tour. **Ce qui signifie que le jeu en voiturette est interdit.**

**... sauf EXCEPTION suivante :** tout joueur porteur d'une licence stipulant « Buggy Yes » **ou bien** en l'absence d'une telle licence, un joueur atteint d'une pathologie invalidante permanente reconnue, pourra, par dérogation spéciale du Comité de l'épreuve et sur demande expresse de son club, prétendre à jouer en voiturette.

## **INSCRIPTIONS :**

*voir plus loin, au chapitre ORGANISATION du JEU la nouvelle procédure*

## **Droits d'inscription**

A l'issue du tour, le CDGolf17 émettra, à chaque club participant, une facture des droits d'engagement dûs (**100 euros par équipe engagée et 20€ par joueur excédentaire**).

Le règlement par virement bancaire est à privilégier (voir RIB ci-après).

A défaut, un chèque (libellé au nom du CDGolf17 et indiquant au dos le n° de la facture), sera à envoyer à l'adresse du trésorier : *Thomas Chrysostome 7 rue de Saintonge 17250 PLASSAY.*

*Association loi 1901, déclarée à la Préfecture de La Rochelle, sous le n° W172002083*

*Siège social : 2, rue des Bouvreuils, 17200 Royan*

*Tel : 05.46.38.40.90 – Fax : 05 46 02 27 01 – Courriel : cdgolf17@aol.com*

| Crédit Mutuel                                                                                                                                                                                                                |         |             |      |        |               | RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE                |          |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|-------------|------|--------|---------------|-------------------------------------------|----------|
| Identifiant national de compte bancaire - RIB                                                                                                                                                                                |         |             |      |        |               |                                           |          |
| Banque                                                                                                                                                                                                                       | Guichet | N° compte   | Clé  | Devise | Domiciliation |                                           |          |
| 15519                                                                                                                                                                                                                        | 39093   | 00024725601 | 29   | EUR    | CCM SAINTES   |                                           |          |
| Identifiant international de compte bancaire                                                                                                                                                                                 |         |             |      |        |               |                                           |          |
| IBAN (International Bank Account Number)                                                                                                                                                                                     |         |             |      |        |               | BIC (Bank Identifier Code)                |          |
| FR76                                                                                                                                                                                                                         | 1551    | 9390        | 9300 | 0247   | 2560          | 129                                       | CMCIFR2A |
| Domiciliation                                                                                                                                                                                                                |         |             |      |        |               | Titulaire du compte (Account Owner)       |          |
| CCM SAINTES                                                                                                                                                                                                                  |         |             |      |        |               | COMITE DEPARTEMENTAL DE GOLF DE           |          |
| 1 RUE EUGENE FROMENTIN                                                                                                                                                                                                       |         |             |      |        |               | CHARENTE MARITIME                         |          |
| 17100 SAINTES                                                                                                                                                                                                                |         |             |      |        |               | 2 RUE DES BOUVREUILS                      |          |
| 05 46 93 62 77                                                                                                                                                                                                               |         |             |      |        |               | 17200 ROYAN                               |          |
| Remettez ce relevé à tout organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution. |         |             |      |        |               | PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ |          |



## ORGANISATION DU JEU (nouvelle procédure) :

### ENREGISTREMENT

#### Principes :

- Utiliser au maximum les fonctions de RMS9.
- Limiter le travail du starter à la remise des cartes.
- Eviter les recopies sources d'erreur
- 

#### Procédure :

##### 1. Utilisation des « Voeux de départ » de RMS9 (anciennement ABCDE) :

- 1 : Très tôt
- 2 : Tôt
- 3 : Moyennement tôt
- 4 : Moyennement tard
- 5 : Tard

##### 2. Fourniture des listes de joueurs par les clubs :

- Les clubs doivent fournir, 4 jours avant la compétition (mercredi soir pour un départ le dimanche), la liste des joueurs dans un fichier Excel avec les informations suivantes :
- Club : Ex. La Rochelle La Prée
- Nom, Prénom : Ex. Dupond Pascal
- Licence : Ex. 5142322
- Équipe : Ex. Équipe 1

Association loi 1901, déclarée à la Préfecture de La Rochelle, sous le n° W172002083

Siège social : 2, rue des Bouvreuils, 17200 Royan

Tel : 05.46.38.40.90 – Fax : 05 46 02 27 01 – Courriel : cdgolf17@aol.com

- Voeux : Ex. 2
- Index : Ex. 17,5

### 3. Tâches de l'organisateur :

- Concaténer les fichiers reçus dans une feuille du fichier Excel de la compétition (feuille « Inscription »).
- Trier cette feuille par voeux et équipe.  
Extraire le numéro de licence et le voeu de chaque joueur  
(format : 514195555 ;2) et
- créer un fichier txt pour l'importation.
- Importer le fichier txt créé dans RMS9.
- Les joueurs sont alors enregistrés dans l'ordre ci-dessus, permettant de générer immédiatement la liste des départs.

### Remarques :

- Pour aider les joueurs à choisir les bons « Voeux », voici la répartition générale (pour un premier départ à H) :
  - Voeux 1 : H à H+1 (8h - 9h)
  - Voeux 2 : H+1 à H+2 (9h - 10h)
  - Voeux 3 : H+2 à H+3 (10h - 11h)
  - Voeux 4 : H+3 à H+4 (11h - 12h)
  - Voeux 5 : H+5 à H+6 (12h - 13h)
- Les départs sont publiés à J-2 (vendredi soir pour un départ le dimanche) sur la FFG, RMS9 Online, et les sites des AS et du CD17.
- Toute modification de joueur (ajout, suppression, changement d'équipe) doit être intégrée dans la feuille « Inscription » et dans RMS9.

## RECORDING ET RÉSULTATS

### Le recording

est effectué normalement dans RMS9, et les résultats sont publiés sur la FFG. Il est recommandé d'utiliser le Live scoring via RMS9 Online.

### En fin de recording :

- Dans les résultats de RMS9, score maximum, éditer le fichier : « 2a. Résultats pour extraction XLS ».
- Copier les colonnes A à R de ce fichier CSV et les coller dans la feuille « Résultat » de la compétition.
- Les colonnes S, T et U calculent automatiquement le Score Brut, l'équipe et le Club du joueur.
- Cela permet de calculer les résultats des équipes : « résultats détaillés » et « résultats équipes ».
- Copier les résultats des équipes du tour dans le fichier de classement pour obtenir le

Association loi 1901, déclarée à la Préfecture de La Rochelle, sous le n° W172002083

Siège social : 2, rue des Bouvreuils, 17200 Royan

Tel : 05.46.38.40.90 – Fax : 05 46 02 27 01 – Courriel : [cdgolf17@aol.com](mailto:cdgolf17@aol.com)

# cdgolf.17

*Comité Départemental de Golf de Charente-Maritime*

*Ligue Nouvelle Aquitaine*

classement général.

Attention : Contrairement au stableford où le meilleur résultat est le score le plus élevé, en score max, c'est le plus petit score qui est le meilleur.  
Les équipes n'ayant pas joué les 3 (ou 4) tours de la compétition ne peuvent pas être classées.

## Information complémentaire

Cette maquette sera utilisée pour la compétition du 6 avril à La Prée afin de la tester.

Pour cela il convient que les clubs nous envoient leurs fiches d'inscription (au format Excel) avant le mercredi soir

## Remise des Prix et Prix :

*La remise des Prix et le pot qui l'accompagne n'auront lieu qu'à l'issue du dernier tour.*  
Cependant, les résultats de chaque tour donneront lieu à récompenses.

Pour chaque tour, le CDGolf17 récompensera :

- Les **meilleurs en BRUT** (la 1ère chez les Dames et le 1er chez les Messieurs).
- Puis les **6 meilleurs en NET** (toutes séries -dames et hommes- confondues) de chaque tour.

Lors de la clôture du Championnat et de la remise des prix : les lots gagnés seront remis aux personnes présentes, à défaut, ils seront remis à un représentant de leur club.

Lors de la clôture du Championnat, le CDGolf17 remettra le Trophée du Champion Départemental de l'année 2025 au représentant du Club classé 1er en BRUT et récompensera les équipes des Clubs classés 1er, 2ème et 3ème.

Le pot de l'amitié clôturera le championnat.

## INDEMNITE d'occupation du terrain :

Les golfs qui reçoivent un tour de notre Championnat ne perçoivent aucun green-fee ce jour-là. C'est là une contribution et un soutien non négligeable que ces golfs apportent à notre Comité Départemental qui les en remercie très chaleureusement.  
Cependant, à titre de dédommagement, le CDGolf17 versera aux Clubs organisateurs une indemnité financière par jour d'occupation du terrain d'un montant défini chaque année par la Ligue Nouvelle Aquitaine (825€ selon le tarif 2024).

## Rappel des objectifs de ce championnat :

Cette épreuve a été créée pour permettre au CDGolf17 de percevoir des recettes complémentaires destinées essentiellement **au financement de sa politique en direction des JEUNES.**

*Association loi 1901, déclarée à la Préfecture de La Rochelle, sous le n° W172002083*

*Siège social : 2, rue des Bouvreuils, 17200 Royan*

*Tel : 05.46.38.40.90 – Fax : 05 46 02 27 01 – Courriel : cdgolf17@aol.com*

D'autre part, cette épreuve vise à faire participer en compétition par équipes des joueuses et des joueurs non éligibles pour intégrer les autres équipes de leur club qui, elles, participent déjà aux épreuves régionales ou nationales.

*Association loi 1901, déclarée à la Préfecture de La Rochelle, sous le n° W172002083*

*Siège social : 2, rue des Bouvreuils, 17200 Royan*

*Tel : 05.46.38.40.90 – Fax : 05 46 02 27 01 – Courriel : [cdgolf17@aol.com](mailto:cdgolf17@aol.com)*